



HAL
open science

**Réajustements des acteurs de la filière oléicole
palestinienne face aux dispositifs de séparation israéliens
(2002 - 2010)**
Arnaud Garcette

► **To cite this version:**

Arnaud Garcette. Réajustements des acteurs de la filière oléicole palestinienne face aux dispositifs de séparation israéliens (2002 - 2010). 2014. halshs-00674965

HAL Id: halshs-00674965

<https://shs.hal.science/halshs-00674965>

Preprint submitted on 28 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réajustements des acteurs de la filière oléicole palestinienne face aux dispositifs de séparation israéliens (2002 - 2010)

L'abondante littérature sur les fonctions symboliques et politiques de l'olivier, façonnées par le conflit israélo-palestinien (PIRINOLI 2002; PIRINOLI 2005; ABUFARHA 2008; BRAVERMAN 2009), révèle le caractère extrêmement sensible de l'oléiculture en Palestine. L'olivier reste ainsi très souvent présenté comme un emblème de l'injustice et du déracinement que subit la société palestinienne sous occupation. On ne saurait exagérer les impacts, dramatiques et largement médiatisés, des incidents qui opposent les militaires ou les colons israéliens aux fermiers oléicoles. Rappelons à titre d'exemple que 1.639.030 arbres ont ainsi été arrachés dans les Territoires palestiniens, dont 547.996 oliviers, entre 2000 et 2008 (PMoA 2008), pour une perte estimée à 138 millions de dollars par an (ARIJ 2011). Pour autant les transformations plus profondes des dimensions socio-économiques de ce secteur sont trop peu appréhendés. Comme l'expliquent Bernard Botiveau et Edouard Conte, « *on verra quantité d'images de l'arrachage des oliviers mais on n'apprendra rien sur les transformations de l'économie oléicole ou sur celles de la structure des communautés qui l'organisent.* » (BOTIVEAU and CONTE 2005). En effet, en dépit des contraintes socio-politiques, le secteur oléicole reste l'un des moteurs de l'économie palestinienne, générant près d'un quart du PIB agricole et des revenus pour près de 100.000 familles. De plus, il a parfois recouvert une fonction essentielle d'amortissement de la main d'œuvre lors de chocs économiques. On a pu l'observer avec la « re-ruralisation » (MENELEY 2008a) de la société palestinienne suite à la première et seconde Intifada (1987-1993 ; 2000-2005), ou à l'occasion de la crise budgétaire de l'Autorité Palestinienne en 2006-2007 (FARSAKH 2005; MANSOURI 2007). Il apparaît donc nécessaire de dépasser l'actualité événementielle du secteur de l'olivier en Palestine, sous peine de faire l'apologie du pouvoir de l'occupation et d'occulter la capacité de résilience des acteurs palestiniens, qui s'efforcent de pallier, contourner, voire exploiter les dispositifs de contrôle et de séparation.

Ce chapitre traite de la façon dont les acteurs du secteur oléicole palestinien composent avec les restrictions de mobilité. Pour ce faire, il s'agira de revenir tout d'abord sur l'ensemble des répercussions des mécanismes de contrôle israéliens sur le développement oléicole cisjordanien. Je montrerai que le confinement de la population auquel ils conduisent

bouleverse le rapport à l'espace, au temps, mais aussi à la gestion des plus élémentaires pratiques socio-économiques du quotidien. Pour autant, dans les Territoires Palestiniens comme ailleurs, les murs et les dispositifs associés agissent comme un « appel à la transgression »¹ qui suscite à la fois une redistribution des rôles entre les acteurs et une informalisation des pratiques et des flux économiques. Si l'occupation confisque aux Palestiniens la maîtrise de leur environnement collectif, elle n'annihile pas leur capacité à réorienter, même de façon précaire, leurs trajectoires socio-économiques personnelles. Pour composer avec les contraintes créées par la politique israélienne de séparation, les acteurs œuvrent pour rétablir des marges de mobilité, sinon pour eux pour leurs marchandises, quitte à solliciter pour cela l'entremise d'acteurs très divers. Si ces types de partenariats échappent en grande partie aux dispositifs de contrôle israéliens, il n'y a néanmoins pas lieu de les interpréter comme des actes de « résistance »² par l'économie. En effet, ce type de pratiques économiques se développe « vis-à-vis » des dispositifs d'occupation, plutôt qu' « en dehors » et ce faisant, les acteurs concernés entérinent malgré eux le système de contrôle, sans le remettre en cause. Ces réajustements ne défont donc pas l'expression de la domination, mais au contraire en révèlent la profondeur et l'amplitude. Je mettrai l'accent sur les rapports de pouvoir, de dépendance et de complémentarité qui en résultent. Partant de l'étude des transformations des pratiques oléicoles sous l'effet de la politique de séparation, ce travail ouvrira plus globalement sur une analyse de « l'économie de la séparation » dans l'espace israélo-palestinien et sur les relations entre les différents acteurs de cet espace.

I- Le confinement des Palestiniens est un obstacle au développement de la filière oléicole

¹ « Aussi spectaculaire soit-elle, l'édification de murs n'interrompt pas les mobilités et elle est même, en soi, comme tout défi, un appel à transgression, (...). Dans tous les domaines, les entraves instaurées par la frontière génèrent des stratégies de contournement et de résistance, poussent à l'inventivité et agissent au niveau commercial et économique comme un véritable aiguillon. (...) Avec les économies frontalières, fleurissent des collaborations et des échanges culturels et sociaux dans leur grande majorité placés sous le signe de l'informalité, de la débrouille, voire de la clandestinité. » BENNAFLA, K. and M. PERALDI (2008). "Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions." Cultures et conflits 72.

² sur la question de la surinterprétation des pratiques individuelles comme des actes de résistance, voir ABU LUGHOD, L. (1990). "The Romance of Resistance: Tracing Transformations of Power Through Bedouin Women." American ethnologist 17(1): 41-55.

Les restrictions à la mobilité sont trop souvent analysées à l'aune du nombre d'obstacles physiques jonchant les routes de Cisjordanie, sans en révéler réellement les répercussions profondes, notamment pour le commerce et le mouvement des marchandises. La fragmentation territoriale causée par les obstacles à la mobilité dans les Territoires palestiniens limite pourtant sévèrement l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale individuelle ou collective.

A- Les structures productives et commerciales face au confinement spatial en Cisjordanie

Le Mur de séparation construit depuis 2002 est certainement le plus connu et le plus médiatique des dispositifs de contrôle mis en place par Israël (parmi les colonies, bases militaires, zones industrielles, routes de contournement, check points, ...). Sur le terrain, ce Mur prévu pour courir sur plus de 700 Km transforme profondément et durablement la typologie du territoire palestinien. A terme, environ 85% du tracé de ce Mur devrait se situer à l'intérieur de la Cisjordanie, séparant ou enclavant près de 12% du territoire palestinien (WORLD BANK 2007) et notamment un grand nombre de puits et de terres agricoles palestiniennes parmi les plus fertiles.

Le mur bouleverse l'accès des agriculteurs aux terres qui se situent dans la *seam zone*, comprise entre le Mur et la ligne verte, au sein de laquelle sont plantés près d'un million d'oliviers³. Pour accéder à ces parcelles, les fermiers doivent obtenir un « permis visiteurs » auprès des autorités militaires israéliennes. Ce permis est refusé en moyenne une fois sur quatre (BRAVERMAN 2009), et certaines régions sont plus affectées que d'autres : à peine 45% des demandes sont satisfaites à Jénine et Tubas (OCHA 2011). En effet, l'obtention d'un permis est particulièrement contraignante et impose de satisfaire les critères de sécurité imposés par Israël (OXFAM 2010). Ces critères sont peu explicités et les refus rarement justifiés. Comme il est également impératif de présenter un titre nominatif de propriété, les bénéficiaires des permis accordés sont souvent des patriarches très âgés voire décédés. Les fermiers se voient également contraints de moduler leur façon de produire en se contentant des rares machines agricoles autorisées à franchir les portes agricoles.

Beaucoup d'agriculteurs renoncent à déposer une demande de « permis visiteur », soit par principe, soit par découragement. Finalement, 60% des familles propriétaires dans la *seam*

³ soit près de 10% des oliviers des Territoires palestiniens.

zone n'y ont plus accès depuis la construction du Mur (WORLD BANK 2008). On peut dès lors considérer avec Ariel Handel que les check points et autres dispositifs de contrôle visent moins à réguler les mouvements qu'à les minimiser et à les circonscrire (HANDEL 2011).

Les dispositifs de contrôle ont également un impact direct sur les pratiques commerciales. Ils entravent les échanges vers et via le marché israélien, privant par exemple les producteurs d'huile d'olive d'importants marchés de consommation historiques, composés des Palestiniens d'Israël ou de Gaza. Ils nuisent également à la compétitivité de la filière palestinienne. D'une part, ils réduisent les économies d'échelle possible. Le développement agricole est condamné à une rentabilité médiocre car circonscrit au sein d'espaces non extensibles (WORLD BANK 2008). De plus, les espaces de commercialisation sont segmentés (FAO 2009) : ainsi durant la seconde Intifada, des localités régionales de commercialisation (Beita, Qabatia...) se sont peu à peu substitués aux grands centres nationaux de vente et distributions des produits (Naplouse, Hébron, Jéricho), pour faire face à la fragmentation des territoires. Malgré une amélioration relative de la situation depuis 2009, plusieurs centaines de kilomètres de routes sont toujours inaccessibles aux Palestiniens en Cisjordanie, car réservés aux Israéliens. D'autre part, ces dispositifs génèrent un surcoût. Seuls six points de passage ont été prévus le long du tracé du Mur pour le transport des marchandises vers Israël, régis par une procédure complexe et coûteuse (GARB 2008). Le poids du transport interne et des logistiques d'exportation pèse anormalement dans le coût de revient : détour des voies d'approvisionnement pour transiter par un point de passage imposé, contraintes « sécuritaires » imposées par Israël pour l'emmagasinement et le chargement des camions⁴, attente avant et pendant les inspections de sécurité, etc. Ce surcoût est estimé par la société oléicole palestinienne Canaan Fair Trade à environ 800-1000 dollars par chargement exporté, en sus des frais inhérents à un procès d'exportation habituel.

B- Confinement temporel des Palestiniens

Le confinement des Palestiniens n'est pas uniquement spatial, il est aussi temporel. Toutes les sphères du cycle de l'olivier sont affectées par ce phénomène car les restrictions de mouvement peuvent imposer un nouveau rythme voire suspendre les activités oléicoles de manière ponctuelle. Les permis d'accès à la *seam zone*, au-delà du Mur de séparation,

⁴ Par exemple, certains Check points utilisent des chiens renifleurs pour détecter des traces éventuelles d'explosifs dans les marchandises. Les autorités israéliennes ont donc imposé de réduire la hauteur des palettes à 1,6 mètre, contre 1,8m ou plus auparavant, pour que l'ensemble de la marchandise soit accessible pour le contrôle canin.

rythment la vie des fermiers palestiniens : heure de réveil, plage horaire accordée à la journée de travail, nombre de jours autorisés pour la récolte, etc. Rappelons qu'il est interdit de passer la nuit sur place, même si le terrain est éloigné du domicile du fermier. Par ailleurs, la cueillette est à tout moment susceptible d'être perturbée par les interventions de colons (arrachage, incendie, coupe, vol), dont la récurrence a encore significativement augmenté durant les saisons 2010 et 2011 (OCHA 2011). Enfin, les bouclages complets des Territoires, régulièrement proclamés par les autorités israéliennes à l'occasion de fêtes juives ou en cas de « menaces sécuritaires », affectent l'organisation de la production comme de l'exportation.

Le temps devient ainsi une nouvelle commodité dont les palestiniens sont privés (PETEET 2008), condamnés à évoluer dans une perspective de court terme, rythmée par le seul agenda israélien⁵ (ABU SADA 2007). Collins se réfère à la notion de *dromocratie* - du terme grec *dromo* qui signifie la course ou la vitesse -, pour illustrer ce phénomène : la maîtrise du temps apparaît comme un des moyens d'expression du pouvoir et de la supériorité des Israéliens sur les Palestiniens (COLLINS 2008). L'horizon temporel de la production oléicole est bouleversé, sans respect pour les exigences des saisons ou les pratiques culturelles et culturelles des agriculteurs (MENELEY 2008b).

La société de commercialisation Mount of Green Olive offre un bon exemple des ajustements des pratiques commerciales aux contraintes d'exportation. Ainsi, ses camions sont chargés en huile et acheminés à proximité des points de passage la veille de leur franchissement. Par exemple, les check points commerciaux rouvrent le dimanche matin après une journée de fermeture pour la célébration du Shabbat. Le chauffeur de la société dort sur place et se réveille vers 5h30 du matin pour arriver parmi les premiers aux contrôles de sécurité et éviter les fortes affluences consécutives aux fermetures temporaires ou prolongées des points de passages. Il s'assure ainsi que malgré les retards prévisibles, la marchandise passera le check point avant sa fermeture et atteindra le port d'Ashdod avant 15h, sans quoi son stockage pour la nuit sera facturé au prix fort à la compagnie. De plus, la société organise la planification annuelle de ses exportations pour qu'elles aient lieu en dehors des périodes marquées par de nombreuses fêtes religieuses juives, notamment aux mois d'avril, septembre et octobre.

⁵ Caroline Abu Sada explique ainsi que l'ONG agricole PARC s'est converti durant la seconde Intifada dans les programmes de sécurité alimentaire délaissant complètement les projets de plus long terme, consacrés au développement des terres agricoles par exemple.

Le ralentissement qu'imposent les dispositifs israéliens affecte la filière oléicole, à la fois en termes de qualité et de compétitivité. Tout d'abord, la filière peine à atteindre un niveau de production extra-vierge, extrêmement sensible au temps (rapidité d'accès aux presses, respect minutieux de la maturité des olives, ...). Certaines marchandises agricoles, à commencer par l'huile d'olive, sont extrêmement vulnérables vis-à-vis des temps d'attentes dans des conditions inadaptées (en plein air, non protégées du soleil et des intempéries, etc.). Un tiers des exportateurs palestiniens a déjà déploré un endommagement de sa marchandise au cours de la phase de transfert (HAJ KHALIL 2008). Par ailleurs, le ralentissement diminue la réactivité du producteur et donc sa capacité à intégrer la dynamique soutenue imposée par la globalisation. *« Alors que toutes les entreprises acceptent et tiennent compte d'une certaine mesure du risque, l'incertitude peut paralyser une industrie à l'export qui peine déjà à atteindre et concurrencer les marchés mondiaux »* (PALTRADE 2010). Les producteurs palestiniens ne sont pas en mesure de garantir les délais de livraison, pour lesquels les clients se montrent de plus en plus exigeants. C'est un handicap supplémentaire au sein d'une forte concurrence internationale oléicole, portée par la vigueur des marchés historiques (Espagne, Italie, Maghreb) et l'apparition de nouveaux marchés (Chine, Australie, Amérique Latine...).

C- Confinement « psychologique » des pratiques quotidiennes et entrepreneuriales

Les palestiniens sont soumis quotidiennement à une superposition complexe de réglementations juridiques différentes, issues des systèmes ottomans, mandataire britannique, jordanien, israélien ou encore palestinien (WORLD BANK 2008). Cette juxtaposition des cadres légaux laisse certes apparaître plusieurs marges de manoeuvre, mais accentue aussi le contexte d'incertitude en générant des injonctions contradictoires. L'absence de règles écrites et stables est non seulement perçue par les Palestiniens comme une force de contrôle, mais elle est également utilisée comme telle par les Israéliens⁶ (PETTI 2008; PARIZOT 2009). Ces derniers se servent de cet arbitraire comme d'un moyen de confiner l'organisation personnelle et collective dans un processus de tâtonnement précaire et de réajustement permanent. Les Palestiniens évoluent ainsi dans une forme élevée d'hétéronomie (BONTEMPS 2009, non publié), cette incapacité à se donner ses propres lois et à se régir d'après elles. Ils ne sont plus

⁶ *« Concerns about the trip are magnified by the sense of uncertainty. How many times have I heard it said that the real problem is not knowing what the rules are? At the beginning, I always used to say, "There must be someone who decides what you can and can't do!" Then I discovered that this void is a form of government. »* (Petti 2006). *« Le flou et l'arbitraire produits par ces évolutions constantes ont été réappropriés par les autorités israéliennes. Plutôt que de constituer un dysfonctionnement, ils deviennent un moyen de contrôle des Palestiniens qui ne peuvent pas prévoir leurs déplacements. »* (Parizot 2009, p. 9)

complètement maîtres de leurs trajectoires socio-économiques, mais restent au contraire à la merci de l'évolution exogène et erratique de la situation sur le terrain.

Toute personne vivant en Cisjordanie constate que la routine est faite de changements permanents, nécessitant de réorienter sans cesse l'organisation des rendez-vous, des mobilités pendulaires ou des loisirs, en fonction des dernières données rencontrées sur le terrain. L'imprévisibilité des déplacements bouleverse alors l'appropriation d'un rapport espace/temps. Si l'on admet comme Michel De Certeau (DE CERTEAU 1990) que la routine permet de stabiliser un espace quotidien, alors l'absence ou la confiscation de cette routine vient aussi insécuriser les pratiques économiques et sociales les plus élémentaires. Ces dispositifs conduisent *in fine* à une forme d'auto confinement de la part des Palestiniens qui renoncent à entreprendre quelque soit la situation, celle-ci pouvant à tout moment se dégrader.

Ce puissant frein à l'économie s'illustre particulièrement dans le secteur oléicole. D'ambitieux programmes ministériels et associatifs encouragent depuis quelques années une « révolution » oléicole nationale, basée sur un triple objectif de promotion de la quantité, de la qualité, et de la commercialisation. Cela nécessite peu d'investissement, mais une forte mobilisation des fermiers dans la durée, comme me l'explique Thomas Cazallis, directeur du programme oléicole au Palestinian Farmers Union (PFU) :

« Le message du PFU, c'est : avec peu d'investissement, on peut révolutionner le secteur oléicole palestinien, en s'alignant sur une production d'excellence qui ouvrirait l'accès aux marchés extérieurs. C'est juste que ça prend du temps. Or le temps, les palestiniens ne l'ont pas. Il faut environ 5 à 6 années pour que les changements culturels s'opèrent et que l'adoption des bonnes pratiques produise ses effets. Mais la Palestine ne bénéficie jamais de 5 années de stabilité successive ! Le fermier rechigne donc à initier les investissements nécessaires ».

Les Palestiniens sont confrontés à une forme d'instabilité ontologique, et par conséquent ne sont guère encouragés à entreprendre une transformation de leurs pratiques agricoles. C'est également le constat de la Banque Mondiale face aux incertitudes permanentes qui caractérisent les Territoires palestiniens:

« Si les producteurs ne sont pas sûrs de pouvoir disposer librement de leurs olives, ils ne seront pas disposés à faire les investissements nécessaires et continueront une stratégie à faible risque de production d'huile en vrac et de faible qualité » (WORLD BANK 2006)

Si les mécanismes de contrôle israéliens génèrent des formes spécifique d'usage de l'espace et du temps, ils conduisent également les palestiniens à des formes spécifiques de pratiques économique qui doivent tenir compte de cette instabilité. Ainsi, certains agriculteurs changent

de production au profit de cultures parfois moins rentables mais plus résistantes aux blocages des territoires et allongement des délais de transport. Dans la *Seam zone*, les producteurs délaissent par exemple les nectarines et les raisins, qui demandent trop d'entretien, pour d'autres productions moins exigeantes mais aussi moins rentables (OCHA march 2011). Enfin, de nombreux oléiculteurs préfèrent vendre à bas prix à des négociants privés immédiatement après la presse, plutôt que d'attendre les commandes plus rémunératrices mais aussi plus tardives passées par les circuits du commerce équitable en fin d'année.

Les dispositifs israéliens en Cisjordanie génèrent donc des effets directs et indirects qui constituent autant de puissants facteurs limitants le développement oléicole. Ils tendent aussi et surtout à déstabiliser les pratiques économiques en privant les Palestiniens d'une appropriation de leur espace, de leur temps, et de leur routine. Pour autant, considérer ces dispositifs comme des obstacles infranchissables et définitifs, ce serait d'une part, faire l'apologie du pouvoir de l'occupation, et d'autre part sous-estimer la capacité des Palestiniens à s'adapter, en contournant ou en exploitant ces dispositifs de séparation. En effet, une analyse à l'échelle micro-économique révèle des phénomènes qui questionnent l'efficacité des dispositifs de contrôles mais aussi en révèle la complexité. Les Palestiniens tentent d'intégrer cette déstabilisation dans l'organisation de leurs activités productives et commerciales. Ils cherchent également à pallier les obstacles aux mouvements dont ils font eux-mêmes l'objet, en assurant à leurs marchandises une mobilité plus grande. Ces ajustements entraînent des reconfigurations des relations entre les acteurs, au sein mais aussi à l'extérieur de la Cisjordanie.

II- Nouvelles pratiques économiques, nouvelles relations sociales et politiques

Certains Palestiniens ont développé de nouvelles pratiques socio-économiques pour exploiter les marges de négociation et d'adaptation qu'ouvre la mise en œuvre de la politique de séparation. Ceux qui possèdent les contacts clés, la maîtrise des langues, ou l'« expérience du passage », parviennent à s'ajuster et ainsi se démarquent des autres, pourtant confrontés au même dispositif de contrôle. Ce phénomène suscite de nouvelles inégalités, une nouvelle hiérarchisation des statuts, mais *in fine*, il renforce globalement le lien de dépendance à Israël.

En effet, en cherchant à poursuivre leurs activités économiques et sociales, les palestiniens sont contraints de faire appel à des acteurs divers, à mobiliser ce que j'appellerai des « entremetteurs ». Ces derniers sont soit des Israéliens, soit des acteurs bénéficiant d'une position privilégiée au sein de la pyramide de statuts issus de la matrice de contrôle israélienne⁷. Ces différentiels ont permis l'apparition d'une forme de « marché d'intermédiaires », articulé autour de relations de solidarité, mais aussi d'intérêt, de clientélisme et de patronage. Celui-ci débouche à mon sens sur une nouvelle économie des relations restructurant les rapports de pouvoirs entre ces acteurs, qu'ils soient Palestiniens, Israéliens ou internationaux.

A- Entre acteurs palestiniens

Avec l'accroissement des dispositifs de séparation depuis le début des années 2000 sont apparues de nombreuses formes d'intermédiation entre Palestiniens, relevant à la fois les aspects productifs, commerciaux ou institutionnels de l'économie.

Le processus d'intermédiation renvoie tout d'abord au champ de la production, comme l'illustrent les fermiers privés d'accès à leurs terres. Ils en confient l'entretien et la récolte à des métayers disposant d'un permis de mobilité, en échange du partage des revenus de l'exploitation. La fragmentation des circuits productifs s'ajoute alors à celle des différentes étapes des circuits de distribution. En matière de transport des marchandises, il arrive fréquemment qu'un producteur ait recours à un Palestinien de Jérusalem ou un autre détenteur de permis adéquat, pour acheminer sa production jusqu'aux marchés de la Ville Sainte ou d'Israël. Parfois, un simple réseau de contacts peut suffire pour exercer la fonction d'intermédiaire. A Qarawa Beni Zeid, un des membres de la coopérative oléicole ne possède ni permis de mobilité, ni même oliviers. Il gagne en revanche sa vie en prélevant deux shekels⁸ sur chaque kilo d'huile d'olive du village qu'il revend à des contacts à Haïfa ou Nazareth. Les bonnes années, il fait transiter près de 10 tonnes d'huile en Israël, grâce à des relations qu'il y a conservé depuis son travail d'ouvrier dans les années 1990. Il tire ainsi profit de réseaux commerciaux informels qu'il a mis en place, et que les autres producteurs ne sont plus en mesure d'établir eux-mêmes en raison de la séparation. Par ailleurs, les fermiers reposent de plus en plus sur leurs transporteurs -qui sont les seuls à rencontrer le client-, pour

⁷ On distingue ainsi une multitude de statuts et donc de régime de mobilité différent selon qu'il s'agit d'un israélien juif, palestinien d'Israël, palestinien résident permanent de Jérusalem, cisjordanien, gazaoui, titulaire d'un passeport étranger, etc. Voir à ce propose l'article de Cédric Parizot, 2010, « Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : Réglementations, pratiques et acteurs ».

⁸ 2 shekels équivalent environ à 50 centimes d'Euro.

négoier les prix et établir les contrats en leur nom, en échange d'une commission prélevée sur chaque transaction. Cette position d'intermédiaire permet aux transporteurs d'exercer un pouvoir croissant au sein de la chaîne de commercialisation des produits (FAO 2009). Tout le monde est potentiellement concerné par cette redistribution des rôles, en fonction du moment donné, de la nature de l'action envisagée, ou du statut des acteurs impliqués⁹.

Enfin, le champ institutionnel est également concerné. La dislocation des espaces de souveraineté implique une fragmentation à la fois des politiques publiques et des acteurs qui les conduisent. Les zones B ou C, notamment, ont été placées depuis les accords d'Oslo sous contrôle partiel ou total des Israéliens, et la présence de l'autorité palestinienne n'y est pas toujours tolérée. Elle doit alors confier la réalisation de projets agricoles qui lui incombent à des ONG locales, telles PARC ou UAWC, qui disposent d'une marge de manœuvre plus importante. Celles-ci assurent également des programmes conjoints entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza, grâce à leurs nombreux relais implantés sur place, tandis que l'Autorité palestinienne se retrouve tiraillée entre son rejet par le Hamas et les rares permis d'accès accordés par Israël aux membres de ses ministères. Ces ONG font donc converger une grande partie des fonds des bailleurs ou du gouvernement pour assurer elles-mêmes la mise en place de routes agricoles, d'aides sociales aux fermiers, ou encore de réseaux de canalisations. Ces acteurs privés se transforment alors en une sorte de relais de l'action publique. Ils en retirent un certain statut social et politique synonyme de pouvoir sur la scène palestinienne. Ce « capital sympathie » peut être mis au service des partis politiques respectifs auxquels ces organisations sont associés (ABU SADA 2007). A titre d'exemple, le ministre actuel de l'agriculture, Ismail Deik, n'est autre que l'ancien directeur du Palestinian Agricultural Relief Comitee (PARC), la plus grosse ONG agricole des Territoires palestiniens, adossée au Parti du Peuple Palestinien.

B- Entre acteurs palestiniens et israéliens

L'adaptation économique des Palestiniens au renforcement des dispositifs de contrôles nécessite de plus en plus de recourir à des pratiques d'intermédiation israélienne, du fait de la dépendance forcée qui leur est imposée. Ainsi, de nouvelles pratiques de partenariat économique « transfrontalier » viennent questionner ou nuancer le processus de séparation

⁹ Pour une autre illustration de ce phénomène, voir l'analyse du nouveau rôle joué par les petits transporteurs dans le franchissement d'un check point durant l'Intifada (Remma Hammami, 2006)].

annoncé par Israël.

L'entremise peut relever de la sphère formelle, comme je l'ai rappelé dans la première partie de ce chapitre en évoquant le système de *back-to-back*. Plusieurs milliers d'exportateurs potentiels sont ainsi contraints de décharger leurs marchandises à l'un des six points de passage commerciaux à la sortie de Cisjordanie. Ils doivent alors les confier après contrôles à des transitaires israéliens, rémunérés pour assurer leur transport final avec un deuxième camion jusqu'aux marchés de consommation extérieurs d'Israël et du reste du monde.

L'intermédiation renvoie également à une dimension informelle. Les Palestiniens d'Israël jouent notamment un rôle prépondérant dans le transit de l'huile depuis les moulins palestiniens vers ou *via* les marchés israéliens, en dehors de tout système de comptabilité ou de traçabilité israélienne comme palestinienne. Ainsi, la réouverture aux palestiniens d'Israël du Check point de Jalameh en 2009 a coïncidé avec un fort regain d'activité du marché oléicole dans la région de Jénine au nord de la Cisjordanie. Sur les 1200 véhicules privés qui passent désormais quotidiennement ce point de passage (PALTRADE 2010), nombreux sont ceux qui, durant la saison des récoltes, vont s'approvisionner en huile directement aux moulins. La minorité samaritaine est également mobilisée pour diverses activités de sous-traitance. Cette petite communauté répartie entre les hauteurs de Naplouse en Cisjordanie et Holon en Israël, peut obtenir de pleins droits la nationalité israélienne et dispose ainsi d'une totale liberté de mouvement de part et d'autre de la ligne verte. Leurs services d'approvisionnement ou d'acheminement de produits sont donc très recherchés par les habitants de Cisjordanie coupés d'accès en Israël (BONTEMPS 2009, non publié). Enfin, les chauffeurs de taxi jérusalémites, relativement moins contrôlés aux check points, assurent le transport régulier de petites quantités de marchandises (bidons d'huile, objets pieux en bois d'olivier...), depuis la ville de Bethléem jusqu'aux marchés de la ville Sainte.

D'autre part, les procédures d'exportation ou les passages de check point, qui s'avèrent incertaines, longues ou coûteuses, incitent parfois un producteur palestinien à recourir aux services payants d'un colon israélien. Celui-ci monnaie son rôle de transporteur ou de simple prête-nom, permettant de faire transiter discrètement et sans complications la marchandise entre les différents territoires. Ces entremises se font de manière improvisée et ponctuelle, ou au contraire s'inscrivent dans des réseaux de passeurs extrêmement organisés, sous la tutelle d'« entrepreneurs de la frontière ». Ces derniers deviennent alors en quelque sorte des « autorités régulatrices », en mesure d'autoriser ou de faciliter le passage de telle personne ou

tel bien (PARIZOT 2006; PARIZOT 2010; PARIZOT and NATSHEH 2010). Ces passeurs exercent un pouvoir évident à l'égard de ceux qui ont recours à leurs services, en octroyant ou en rétablissant une marge de mobilité individuelle, si précieuse dans les Territoires palestiniens.

C- Recours aux acteurs internationaux

L'ajustement des Palestiniens aux contraintes locales implique aussi la sollicitation d'acteurs étrangers. En se posant comme des facilitateurs externes au conflit, ces derniers internationalisent les processus d'adaptation aux restrictions de mouvement¹⁰.

Les fidèles et membres étrangers du clergé jouent un rôle non négligeable en termes d'acheminement local ou international des produits palestiniens. Sur le Mont des oliviers à Jérusalem, c'est un prêtre espagnol qui apporte chaque année la récolte des célèbres arbres millénaires depuis les jardins de Gethsémani jusqu'à une presse de Ramallah, réputée meilleure et moins chère que celles de Jérusalem. Son double statut de prêtre et d'étranger en « Terre Sainte » lui assure un passage des check points plus facile que pour les ouvriers palestiniens employés sur place.

Les vastes réseaux de fidèles constituent également des relais d'acheminement ou de débouchés commerciaux, comme l'illustrent ces paroisses françaises qui servent régulièrement de points de vente pour l'huile d'olive de Palestine, qu'elles commandent parfois par conteneurs entiers, à la suite d'un pèlerinage ou dans le cadre d'une coopération engagée sur le long terme.

A Taybeh, un village palestinien près de Jérusalem situé à l'est du Mur de séparation, des volontaires français sont envoyés par la Coopération Catholique pour le Développement, au service de la paroisse latine et de sa société oléicole Olive Branch Foundation. A leur arrivée, on leur confie souvent la charge du transfert local des marchandises, huile d'olive, encens, bougies... C'est ce que confiait l'un d'entre eux à l'été 2011 :

« Pour ne pas être inquiété aux check points, il faut passer en plusieurs fois mais avec un nombre limité de colis, dans une voiture banalisée pas trop chargée. C'est un boulot pour

¹⁰ sans mentionner ici les nombreux réseaux d'acteurs étrangers à l'échelle régionale, qui facilitent le fonctionnement de l'économie palestinienne, tels les Jordaniens (pour les échanges avec la Cisjordanie), ou les Bédouins du Sinäi, en Egypte (pour l'économie souterraine avec le Sud de Gaza).

moi car je passe plus facilement : j'ai une gueule de russe, donc les soldats me prennent pour un colon et ne m'arrêtent pas. Je dois ensuite décharger, repasser avec la jeep et recommencer. Je livre aussi parfois à des paroisses de Bethléem en coupant directement à travers Jérusalem, ce que les palestiniens ne peuvent pas faire. En fait, le volontaire français, il est là pour mettre de l'huile dans les rouages, par le fait même d'être étranger. Je permets de passer pas des voies plus faciles, de contourner l'obstacle. Au final, j'aide à composer avec la légalité israélienne »

Au niveau institutionnel, les bailleurs et les représentations diplomatiques étrangères intercèdent régulièrement auprès des autorités israéliennes en faveur des Palestiniens. Ils interfèrent tout d'abord pour obtenir les garanties nécessaires à la mise en œuvre de projets de développement tributaires du bon vouloir de l'administration militaire. Les bailleurs sont également sollicités *ex-post* pour faire pression en cas d'incidents constatés avec des forces israéliennes au sujet de projets agricoles qu'ils ont financés : l'intermédiation relève alors davantage du champ politique. Enfin, les consulats ou ambassades permettent chaque année à des producteurs palestiniens d'obtenir un permis pour participer à une formation en Israël ou pour venir vendre leur huile sur les marchés de Noël de Jérusalem.

La solidarité internationale est également mise à contribution. D'une part sur place, à travers un nombre croissant d'étrangers venus assister les fermiers tout au long de l'année. Plusieurs centaines de personnes rejoignent chaque année les programmes de plantation ou de cueillette menés par des organisations palestiniennes ou internationales¹¹. Ils minimisent ainsi le coût de la cueillette - étape la plus coûteuse du cycle de production - et garantissent son bon déroulement, en dissuadant notamment les attaques de colons. Ils agissent d'autre part par le biais du soutien au commerce équitable qui constitue souvent la seule option économique pour l'exportation de l'huile palestinienne, et s'avère donc être un véritable levier de développement. Il implique une prise en charge partielle ou totale du coût et de la logistique des procédures d'exportation. Cela permet aux producteurs palestiniens de minimiser les impacts des dispositifs israéliens : en transférant le surcoût de l'occupation sur le consommateur étranger, et en réduisant la longueur des circuits de distribution. Dans ce cas, le partenariat commercial n'est pas uniquement motivé par une incertaine rentabilité économique, mais également par une relation de solidarité. De ce fait, il permet de motiver un travail de prospection commerciale difficile à mener en Palestine, « *en raison des difficultés pour les Palestiniens de voyager à l'étranger et pour les acheteurs étrangers de voyager en*

¹¹ Voir, entre autres, AFPS, CCIPPP, ISM, DIPH, ATG, JAI, etc. Plus d'une vingtaine de nationalités de volontaires sont représentées chaque année.

*Cisjordanie*¹² » (BENHAYOUN and LAZZERI 2007). Michel Besson, directeur d'Andines, l'un des plus anciens partenaires de commerce équitable de la Palestine en matière d'huile d'olive, a été incarcéré puis refoulé à l'aéroport de Tel-Aviv en septembre 2011 alors qu'il venait pour une mission de renouvellement de contrats. En définitive, si ces intermédiaires permettent d'alléger les contraintes des dispositifs de contrôle imposés par Israël, ils n'autorisent pas à s'en affranchir complètement.

CONCLUSION

Les dispositifs de contrôle et de séparation façonnent en profondeur les sphères socio-économiques palestiniennes. Directement, en restreignant la mobilité des personnes et des biens, et indirectement, en décourageant l'initiative entrepreneuriale ou en suscitant de nouvelles pratiques de production et de distribution. Pourtant, en dépit de ces dispositifs, on remarque que persistent et se développent des espaces d'adaptation et de contournement que les Palestiniens apprennent à exploiter. Des espaces d'opportunités également, dans la mesure où certains acteurs parviennent à tirer avantage du confinement et de la vulnérabilité des autres en leur proposant opportunément leur entremise. Ces phénomènes d'adaptation font également apparaître une étonnante redistribution des rôles, au travers de laquelle chacun est potentiellement incité à devenir passeur, informateur, distributeur... Ces réajustements socio-économiques ne sont ni prévus ni planifiés, mais se construisent au contraire par tâtonnement et s'improvisent au gré des rencontres, des opportunités ou des contraintes. Ils varient selon les acteurs dans leur forme, dans leur coût, dans le temps et dans l'espace, en se réajustant en permanence face aux évolutions d'un environnement arbitraire et mouvant. Les individus apprennent à adapter leur choix, leur discours et leurs trajectoires aux différentiels de régime de droits et de mobilité auxquels ils sont soumis. Derrière cette apparente diversité de formes se cache en réalité une singularité de fond, caractérisée par une même tentative de réappropriation, progressive, de son espace de vie et de travail.

Ces pratiques font apparaître des liens de dépendance ou de solidarité, de complémentarité ou de substituabilité. La plupart induisent une redevabilité morale, sinon monétaire, reflétant le **principe de don et contre don cher à Marcel Mauss**. Toutes suscitent de nouvelles formes

¹² Il leur est par ailleurs interdit par les Autorités israéliennes de se rendre dans la Bande de Gaza.

de partenariat « par le bas », structurés autour de rapports d'ordre financier, social ou politique, entre les acteurs que nous avons évoqués ici sous le terme commun d' « intermédiaires ». Il en découle une nouvelle économie des relations renforçant *in fine* la dépendance des palestiniens entre eux, mais aussi à l'égard des Israéliens -juifs et arabes- ou des étrangers. Celle-ci suscite de nouveaux réseaux, internes ou internationaux, qui traversent les frontières sociales et spatiales établies par la séparation. Ainsi, on observe que les dispositifs de contrôle n'ont pas généré de séparation économique entre les espaces israéliens et palestiniens étroitement imbriqués. Ils ont plutôt induit un réajustement des modes de régulation non étatiques, et une restructuration des rapports de pouvoir entre les acteurs de ces espaces.

Bibliographie

ABU LUGHOD, L. (1990). "The Romance of Resistance: Tracing Transformations of Power Through Bedouin Women." American ethnologist **17**(1): 41-55.

ABU SADA, C. (2007). ONG palestiniennes et construction étatique. L'expérience de Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC) dans les Territoires occupés palestiniens, 1983-2005. Beyrouth, Presses de l'IFPO.

Abu-Shammala, N. (2009). L'intérêt et l'efficacité d'une approche territoriale de l'agriculture en Palestine. Département de sciences économiques - CREPPEM. Grenoble, Université Pierre Mendès France.

ABUFARHA, N. (2008). "Land of symbols: cactus, poppies, orange and olive trees in Palestine." Identities: global studies in power and culture **15**(3): 342-238.

ARIJ (2011). The economic costs of the Israeli occupation for the occupied Palestinian territory. Jerusalem: 53.

ARIJ (septembre 2011). The economic costs of the Israeli occupation for the occupied Palestinian territory. Jerusalem: 53.

BENHAYOUN, G. and Y. LAZZERI (2007). L'olivier en Méditerranée : du symbole à l'économie, L'harmattan.

BENNAFLA, K. and M. PERALDI (2008). "Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions." Cultures et conflits **72**.

BONTEMPS, V. (2009, non publié). Naplouse, le savon et la ville Patrimoine familial, travail ouvrier et mémoire au quotidien Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés », Université de Provence Aix-Marseille I.

BOTIVEAU, B. and N. CONTE (2005). "Après Gaza ?. Introduction." Études rurales **1**(173-174): 11-38.

BRAVERMAN, I. (2009). Planted Flags: Trees, Land and Law in Israel/Palestine, Cambridge University Press.

COLLINS, J. (2008). Dromocratic Palestine. The Politics of Time in Palestine, Middle East Research and Information Project. **248**: 8-13.

DE CERTEAU, M. (1990). L'invention du quotidien. 1 Arts de faire. Paris.

FAO (2009). The Impact of Closure and High Food Prices on Performance of Imported Staple Foods and Vegetable and Fruits Market in the opT: 220.

FARSAKH, L. (2005). Palestinian Labour Migration to Israel: Labour, Land and Occupation. Routledge Political Economy of the Middle East and North Africa. New York: 286.

GARB, Y. (2008). A Survey of Freight Traffic between Israel and the Southern West Bank and the Tarqumia Crossing in Particular. Ben Gurion University, Economic Cooperation Foundation.

GARB, Y. (2011 à paraître). Porosity, Fragmentation and Ignorance: Insights on Separation from a Study of Freight Traffic A l'ombre du mur: Israéliens et Palestiniens à l'épreuve de la frontière (titre provisoire). A. Sud. Arles, Cédric Parizot and Haikel Qassem.

HAI KHALIL, M. (2008). Trade Security. PSC Newsletter, Palestinian Shipper's Council. **1**: 6.

Hammami, R. (2006). "de l'importance des voyous. l'éthique économique d'un check point." Revue d'études palestiniennes n°98.

HANDEL, A. (2011). Exclusionary surveillance and spatial uncertainty in the occupied Palestinian territories. **à paraître en 2011**.

MANSOURI, W. (2007). "Les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et la suspension de l'aide internationale : notes d'enquête à Jenin (2006-2007)." A contrario **5**(2): 174-183.

MENELEY, A. (2008a). A Tale of Two Itineraries: The Production, Consumption and Circulation of Tuscan and Palestinian Olive Oil. Department of Anthropology, Trent University.

MENELEY, A. (2008b). Time in a bottle, The uneasy circulation of Palestinian olive oil. The Politics of Time in Palestine. MERIP. **38**.

OCHA (2011). The Humanitarian report décembre 2010, janvier 2011 East Jerusalem, Office for the Coordination of Humanitarian Affairs occupied Palestinian territory.

OCHA (march 2011). East Jerusalem, key humanitarian concerns.

OXFAM (2010). The road to olive farming - challenges to developing the economy of olive oil in the West Bank. Oxfam briefing paper, OXFAM: 36.

PALTRADE (2010). Opening the Jalameh Crossing point to passage of containers. An economic evaluation Facts and potentials. Ramallah.

PARIZOT, C. (2006). Entrepreneurs without Borders : Policies of Closure and Border Economy between the Southern, West Bank and Northern Negev, 2000-2005. Europe and the Mediterranean Convergence, Conflicts and Crisis. European Studies Centre, University of Oxford, RAMSES Working Paper 5 (6).

PARIZOT, C. (2009) Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens. Cultures & Conflits **73**,

PARIZOT, C. (2010). Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : Réglementations, pratiques et acteurs. Israël-Palestine, état des lieux. E. Benbassa.

PARIZOT, C. and B. NATSHEH (2010). Du Kit-Kat au 4x4, Séparation et trafic de marchandises dans l'espace israélo-palestinien (2005-2010). Colloque international: Limites et frontières des espaces israéliens et palestiniens II Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix en Provence

PETEET, J. (2008). Stealing Times. The Politics of Time in Palestine. MERIP, Middle East Research and Information Project. **248**: 14-17.

PETTI, A. (2008). « Asymmetries » In The Impossible Prison. C. f. C. Art. Nottingham, Alex Farquharson (ed.): 15.

PIRINOLI, C. (2002). "Entre la terre et le territoire : enracinement de l'identité palestinienne." Études rurales. Terre, territoire, appartenances **163-164**(4): 91-108.

PIRINOLI, C. (2005). "Effacer la Palestine pour construire Israël. Transformation du paysage et enracinement des identités nationales." Etudes rurales **173-174**(1-2): 67-85.

PMoA, P. M. O. A. (2008). Monthly Report for Agricultural Losses during the Intifada, from 28/09/2000- 2008/11/31. General directorate of policy and planning. Ramallah.

WORLD BANK (2006). Brief Overview of the Olive and the Olive Oil Sector in the Palestinian Territories, World Bank: 18.

WORLD BANK (2007). Movement and access restrictions in the West Bank: uncertainty and inefficiency in the Palestinian economy: 5.

WORLD BANK (2008). The Economic Effects of Restricted Access to Land in the West Bank. Comprehensive Report, World Bank.